

**Intervention de Madame Chevalier à l'occasion de la journée
d'Études "Eurégio for All"**

Le handicap se décline en trois étapes : des **déficiences, corporelles ou intellectuelles**, découlent des **incapacités** qui elles-mêmes entraînent des **désavantages**. Ceux-ci font obstacle à l'intégration des personnes handicapées et sont encore trop largement ignorés par la société.

Voilà résumée peut-être un peu brutalement, j'en conviens, une infinité de situations et de vécus douloureux, mais je crois important de poser le problème clairement afin de mieux l'appréhender.

Aujourd'hui, et l'on peut s'en réjouir, la personne handicapée est de plus en plus active dans nos villes et au cœur de la société. Une prise de conscience s'est amorcée depuis quelques années et l'intégration des personnes handicapées **commence** à dépasser le simple cadre du discours d'intention. Mais il faut se rappeler que l'on vient de loin et s'il ne fallait prendre qu'un seul exemple pour l'illustrer, je choisirais celui, particulièrement significatif, de l'évolution du vocabulaire. Si aujourd'hui, on emploie les termes de « personnes handicapées ou porteuses de handicap », ces mêmes personnes étaient désignées il n'y a pas encore si longtemps comme étant les arriérés, les aliénés, les débiles, les anormaux, les déficients, les infirmes, les personnes dépendantes, et j'en passe...

Ce choix des mots que l'on utilise pour parler de handicap reflète assez bien les mentalités et la vision que l'on a des personnes qui sont dans cette situation. Il s'agit à la fois du regard personnel que l'on pose, mais aussi celui de la société qui nous influence par ses représentations mentales, ses préjugés, ses normes et ses valeurs.

Si les mentalités évoluent positivement et que l'intégration occupe une place de plus en plus importante dans le discours politique au sens large du terme, rappelons-nous quand même que l'intégration, ça ne se décrète pas. C'est avant tout l'articulation coopérative des différences. Pour qu'elle fonctionne, l'intégration doit être le fruit d'une rencontre et donc d'une démarche tant de la part des « valides » que de la part de la personne handicapée. Et là j'insiste pour dire qu'il faut être attentif à ne pas faire porter le poids de la responsabilité de l'intégration sur les seules épaules de la personne handicapée.

En effet, les revendications des personnes handicapées, les témoignages et les combats menés par certains d'entre eux ayant enfin un accès aux médias a substitué dans l'esprit collectif l'image de la personne handicapée courageuse, exemplaire, à la volonté de fer et menant une vie de saint à l'image précédente de la personne handicapée dépendante, assistée et cachée.

Il est décidément difficile pour la société de porter un regard simplement objectif sur la personne handicapée.

Je vous propose maintenant de réfléchir à la question suivante qui va nous mener directement au thème qui nous préoccupe ce jour :

Combien de personnes handicapées croise-t-on dans la vie de tous les jours, en ville, dans les commerces, les services publics, les cinémas, les salles de spectacle, etc. ?

Il nous faut bien l'admettre, il y a au cœur du problème de l'intégration des personnes handicapées, le problème de l'accessibilité.

Car tous ces lieux de vie que je viens d'évoquer restent en effet largement inaccessibles à la personne handicapée.

Fin 2007, le bilan dressé par le Centre pour l'Egalité des Chances était mitigé. Certes, constate le Centre, il existe une législation qui a été mise en place, mais cette législation reste trop timide et trop peu contraignante, les pratiques entre les différentes régions sont incohérentes, la sensibilisation des acteurs publics et du secteur de la construction est trop faible, et ceci n'est qu'une partie des dysfonctionnements que l'on peut pointer à l'issue de leur étude.

Les trois régions du pays ont néanmoins adopté une abondante législation quasi commune qui prévoit que tout nouveau bâtiment ouvert au public soit correctement aménagé pour l'accès aux personnes handicapées. Un arsenal efficace, mais qui ne concerne que les bâtiments encore à construire. En Belgique, aucune loi n'oblige à aménager les bâtiments déjà existants pour les rendre accessibles. Or, la plupart des services publics sont installés dans des bâtiments antérieurs à ces législations.

L'accessibilité est cependant plus qu'une adaptation des infrastructures, elle va bien au-delà de l'accessibilité physique. En effet, il existe d'autres

obstacles, tels que la distance (entre le domicile et l'arrêt des transports en commun, par exemple), le manque d'information ou de communication (horaires illisibles pour une personne malvoyante par exemple ou les horaires qui ne sont pas toujours respectés ou encore le manque d'informations sur le passage des transports adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc...), l'accès à un emploi, les limites financières (le matériel adapté aux personnes handicapées coûte très cher), les difficultés administratives (difficultés de remplir des papiers) et bien d'autres limites encore.

Le Projet "Eurégio for All: vivre sans barrières" nous permettra précisément, c'est en tous cas le vœu que je formule, de mettre le doigt sur ces mille et une difficultés d'accessibilité rencontrées par la personne handicapée.

J'apprécie particulièrement le caractère transfrontalier de l'expérience car les mentalités et les approches du problème peuvent être différentes d'un côté et de l'autre des frontières. La confrontation et l'échange des « bonnes pratiques » mises en place tant par les différents pouvoirs publics que par les associations de terrain ne peuvent que favoriser l'émergence de solutions à la fois originales et efficaces.

Avant de céder la parole aux autres intervenants, je voudrais conclure sur cette expérience menée au Québec il y a quelques années, où le gouvernement de l'époque a été invité à vivre une journée comme la vivent quotidiennement les personnes handicapées. Chacun s'est prêté au jeu et la prise de conscience au terme de l'expérience a été particulièrement forte. Un exemple certainement à suivre dans notre pays.

Je vous remercie...